

Présentation au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le 25 janvier 2021

Stratégie sur le logement autochtone en milieux urbains, ruraux et dans le Nord pour le Canada « pour les Autochtones, par les Autochtones »

Fondée il y a plus de 30 ans, l'Association du logement sans but lucratif de l'Ontario (ALSBLO) est un organisme financé et dirigé par ses membres qui représente plus de 730 fournisseurs de logements et de sociétés d'habitation locales sans but lucratif à travers la province. Le secteur du logement communautaire offre des logements sûrs, abordables et stables à un demi-million d'Ontariens à revenu faible ou moyen, y compris des logements culturellement adaptés aux ménages autochtones, et il représente un parc immobilier de près de 30 milliards de dollars.



Stratégie sur le logement autochtone en milieux urbains, ruraux et dans le Nord pour le Canada « pour les Autochtones, par les Autochtones »

Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées,

Plusieurs facteurs convergents font ressortir la nécessité de mettre en place une stratégie canadienne de logement distincte pour les Autochtones vivant en milieux urbains, ruraux et dans le Nord, notamment :

- Le taux de croissance rapide des populations autochtones (42 % en 10 ansⁱ);
- L'urbanisation croissante des peuples autochtones (80 %ⁱⁱ);
- Les taux disproportionnellement élevés de pauvreté (24 %^{iv}), de besoins impérieux en matière de logement (18 %^v) ainsi que d'itinérance (15 à 90 % dans les centres urbains^{vi}) chez les Autochtones;
- La surreprésentation notable des Autochtones dans les systèmes de santé, de justice et de services sociaux.

Compte tenu des répercussions disproportionnées de la pandémie de COVID-19 sur les communautés autochtones du pays – dans les réserves et hors réserve – nous nous attendons à ce que ces besoins continuent d'augmenter considérablement. S'il est vrai que les logements dans les réserves ont grandement besoin de réparations et que de nouvelles constructions sont aussi nécessaires, il est tout aussi urgent d'investir dans le logement pour les Autochtones en région urbaine, rurale et nordique, où les besoins sont souvent négligés, mais qui n'en continuent pas moins de croître. De plus, même si la Stratégie nationale sur le logement a établi à juste titre la nécessité d'adopter des stratégies fondées sur les distinctions pour les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, on est encore loin de répondre aux besoins de près de 80 % des ménages autochtones vivant hors réserve si l'on n'adopte pas une quatrième stratégie pour les communautés autochtones des régions urbaines, rurales et nordiques.

Le gouvernement du Canada en est à un moment crucial, où il a une occasion unique d'appuyer une stratégie sur le logement autochtone en milieux urbains, ruraux et dans le Nord pour le Canada « pour les Autochtones, par les Autochtones ». Des communautés et des organisations autochtones de tout le pays ont travaillé en solide partenariat et jeté les bases qui permettent de cerner les besoins, de trouver des solutions et d'élaborer des stratégies. Le travail effectué par les Autochtones est crucial pour comprendre et combler les divers besoins des communautés et pour favoriser l'autodétermination autochtone.

Il est essentiel d'investir dans cette approche pour atteindre l'un des principaux engagements du gouvernement visant à soutenir les progrès sur la voie de la réconciliation, notamment en donnant suite à bon nombre des recommandations formulées dans les rapports finaux de la Commission de vérité et réconciliation et de



l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. De plus, investir dans une stratégie sur le logement autochtone en milieux urbains, ruraux et dans le Nord aura de vastes répercussions, ce qui contribuera à stimuler la croissance économique pendant le ralentissement actuel sans précédent et offrira aux communautés de tout le pays un soutien durable à long terme.

En tant que porte-parole du secteur du logement communautaire en Ontario, l'ALSBLO appuie vivement le caucus autochtone de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU), qui a dirigé l'important travail ayant mené à l'élaboration et à la promotion de la [Stratégie sur le logement autochtone en milieux urbains, ruraux, et dans le Nord pour le Canada « pour les Autochtones, par les Autochtones »](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], et nous souhaitons exprimer notre soutien au [mémoire qu'il a présenté récemment](#) au comité. De plus, nous aimerions profiter de l'occasion pour souligner le travail continu de l'ALSBLO en partenariat avec notre Comité consultatif sur le logement autochtone en milieux urbains et ruraux ainsi que les fournisseurs et partenaires de logements communautaires autochtones de tout l'Ontario afin de mettre en œuvre un [Plan pour le logement autochtone en milieux urbains et ruraux pour l'Ontario](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Pour répondre aux besoins croissants et très divers en matière de logement des communautés autochtones vivant en milieux urbains, ruraux et dans le Nord, nous recommandons fortement au gouvernement d'établir de véritables partenariats avec les communautés, les organisations et les dirigeants autochtones en se fondant sur les principes d'autodétermination, de souveraineté et de réconciliation pour :

- 1. Construire au moins 73 000 logements subventionnés qui appartiendront aux Autochtones et seront exploités par ces derniers afin de répondre à des besoins impérieux en matière de logement.**
- 2. Soutenir des programmes et des partenariats qui assurent le continuum culturel et encouragent les Autochtones à progresser dans le continuum du logement.**
- 3. Accroître le contrôle, la gestion, la vision et l'orientation par des Autochtones dans le secteur du logement communautaire pour répondre efficacement aux divers besoins de la communauté.**
- 4. Élaborer une base de données complète sur le secteur du logement des communautés autochtones afin de mesurer et d'établir de meilleures données, informations, recherches et évaluations sur le logement autochtone en milieux urbains, ruraux et dans le Nord.**
- 5. Augmenter le financement pour réduire et, à terme, prévenir et éliminer l'itinérance autochtone.**

[Plan pour le logement autochtone en milieux urbains et ruraux pour l'Ontario de l'ALSBLO](#)^{vi}

À l'automne 2018, les membres de l'ALSBLO ont adopté à l'unanimité une résolution proposée par son Comité consultatif sur le logement autochtone en milieux urbains et ruraux (CCLAUR) autorisant l'Association à collaborer avec des



partenaires pour demander aux gouvernements fédéral et provincial de mettre en œuvre des stratégies de logement autochtone en milieux urbains et ruraux. Pour appuyer cette résolution, l'ALSBLO a fait appel à une équipe de consultants dirigée par des Autochtones et à un comité directeur composé de membres du CCLAUR afin de créer un [Plan pour le logement autochtone en milieux urbains et ruraux pour l'Ontario](#).

Publié en mai 2020, le Plan présente des arguments socioéconomiques, juridiques et historiques à l'appui de six appels à l'action dont les coûts, les économies et les avantages sont clairement définis. L'ALSBLO continue de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires autochtones, fédéraux, provinciaux et sectoriels affecter des ressources à ce plan crucial et assurer sa mise en œuvre. Les détails de nos recommandations, qui figurent ci-dessous, s'appuient sur les données et l'analyse du Plan ainsi que sur les chiffres tirés du [mémoire du caucus autochtone de l'ACHRU](#), qui extrapole les données du Plan au contexte canadien.

1. Construire au moins 73 000 logements subventionnés qui appartiendront aux Autochtones et seront exploités par ces derniers afin de répondre à des besoins impérieux en matière de logement.

À elle seule, l'Ontario doit construire, au cours des 10 prochaines années, au moins 22 000 logements subventionnés qui appartiendront à des Autochtones et seront exploités par ces derniers afin de répondre aux besoins croissants en matière de logement des populations autochtones vivant hors réserve. Cela comprend les unités qui combleront les besoins actuels et futurs, ainsi que les unités qui remplaceront celles qui doivent être renouvelées.

L'investissement initial de 7,3 milliards de dollars peut permettre d'économiser 14,3 milliards de dollars au moyen de gains d'efficacité réalisés dans le système, notamment dans les services sociaux, les soins de santé, les services d'hébergement, la justice et les familles d'accueil, tout en augmentant considérablement le revenu personnel des Autochtones grâce à l'amélioration des débouchés professionnels et de l'éducation. De plus, le programme de construction créera 95 000 emplois permanents dans le secteur de la construction et d'autres industries, tout en ajoutant 3,8 milliards de dollars à l'économie grâce à l'effet multiplicateur de la construction.

À l'échelle nationale, les 73 000 logements requis créeraient près de 300 000 emplois, ajouteraient 12,5 milliards de dollars aux économies provinciales et permettraient aux structures publiques d'épargner plus de 47 milliards. Maintenant que ces solides stratégies communautaires ont été mises sur pied, il est temps de passer de la planification à l'action en investissant des ressources adéquates et durables dans les organisations dirigées par des Autochtones pour mettre en œuvre ces importants programmes.



2. Soutenir des programmes et des partenariats qui assurent le continuum culturel et encouragent les Autochtones à progresser dans le continuum du logement.

En plus de fournir des logements adéquats et abordables aux populations autochtones, les logements qui appartiennent aux Autochtones et qui sont exploités par ces derniers fournissent également des services et des soutiens culturellement adaptés qui tiennent compte de la diversité des besoins communautaires. Il est essentiel d'assurer un continuum culturel en matière de logement afin d'atténuer les effets durables du racisme, du colonialisme et des traumatismes intergénérationnels, et pour aider les Autochtones à progresser dans le continuum du logement, améliorer la santé, l'éducation et les débouchés professionnels et réduire la surreprésentation des Autochtones dans les systèmes de santé, de justice et de services sociaux.

Compte tenu de l'ampleur des besoins des communautés autochtones, presque tous les parcs des fournisseurs de logements autochtones (voire la totalité) sont constitués de logements à loyer indexé sur le revenu. Bien que cette composition soit importante pour répondre aux besoins des communautés, elle met ces fournisseurs dans des positions particulièrement précaires, car leurs fonds de réserve et leur marge de manœuvre extrêmement limités rendent difficile la planification à long terme. De plus, bon nombre des accords d'exploitation qui subventionnent les fournisseurs de logements autochtones dans les régions urbaines, rurales et nordiques commencent à arriver à échéance, ce qui menace davantage la viabilité de leurs activités en l'absence de solutions et d'investissements à long terme. Il est donc essentiel qu'en plus du financement en capital, le gouvernement investisse aussi dans un financement opérationnel durable afin que ces services et soutiens puissent continuer de répondre aux besoins communautaires des générations à venir.

3. Accroître le contrôle, la gestion, la vision et l'orientation par des Autochtones dans le secteur du logement communautaire pour répondre efficacement aux divers besoins de la communauté.

À l'heure actuelle, le secteur du logement des communautés autochtones n'exerce pas un contrôle suffisant sur ses ressources limitées; il fonctionne grâce à un ensemble disparate de programmes qui sous-estiment fortement les besoins immenses et croissants des communautés urbaines, rurales et nordiques. Malgré ces difficultés importantes, les fournisseurs de logements autochtones offrent des logements sûrs, abordables et culturellement adaptés à titre de fournisseurs de services essentiels depuis 30 à 50 ans. Il est donc vital de tirer parti des connaissances et de l'expérience des organisations et des dirigeants autochtones, qui ont fait leurs preuves pour répondre efficacement à divers besoins grâce à leur vaste expérience communautaire.

À la lumière du nouveau projet de loi visant à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) au Canada, il

incombe au gouvernement fédéral d'appuyer de façon adéquate et durable le contrôle des Autochtones sur l'élaboration et l'établissement de programmes de logement autochtone (comme il est énoncé aux articles 21, 23 et 39ⁱⁱⁱ de la DNUDPA), y compris dans les milieux urbains, ruraux et dans le Nord (comme le précise la Cour d'appel fédérale dans l'arrêt Misquadis^x). Il est essentiel d'investir de façon durable dans le logement autochtone en milieux urbains, ruraux et dans le Nord pour reconnaître que les fournisseurs de logements autochtones sont des manifestations de l'autodétermination autochtone et, ainsi, progresser sur la voie de la vérité et de la réconciliation.

4. Élaborer une base de données complète sur le secteur du logement des communautés autochtones afin de mesurer et d'établir de meilleures données, informations, recherches et évaluations sur le logement autochtone en milieux urbains, ruraux et dans le Nord.

Pour diverses raisons, il se peut que les Autochtones ne soient pas correctement représentés dans les systèmes de données gouvernementaux actuels (p. ex. les données du recensement). Par conséquent, certaines communautés autochtones estiment que ces données sous-représentent fortement la taille et la composition exactes des populations autochtones à travers le Canada, et produisent par conséquent des estimations modestes quant aux besoins des communautés et aux économies et avantages du système. L'absence de données normalisées constitue un obstacle majeur au développement et à la viabilité du logement communautaire autochtone.

À ce titre, il est essentiel d'avoir une base de données sur le logement autochtone qui soit complète et soutenue par les communautés afin de mesurer et de représenter avec exactitude les besoins, les lacunes et les capacités actuels et futurs du secteur. Ces données sont essentielles pour s'assurer que les investissements et les programmes combler les divers besoins des communautés, tout en instaurant des relations fondées sur la confiance et la bonne foi avec les communautés autochtones.

5. Augmenter le financement pour réduire et, à terme, prévenir et éliminer l'itinérance autochtone.

Nous savons que le coût de l'itinérance est beaucoup plus élevé que celui des solutions, surtout à la lumière de l'augmentation importante des coûts liée aux réponses à la COVID-19^x. Sachant que le taux d'itinérance des Autochtones est plus de huit fois supérieur à celui de l'itinérance des non-Autochtones dans les centres urbains^{xi}, des investissements plus importants doivent être faits pour réduire et, à terme, prévenir et éliminer l'itinérance autochtone dans l'ensemble du Canada.

Reconnaissant les points forts du programme Vers un chez-soi, qui encourage la prise de décisions communautaires, il faut prévoir plus de ressources pour aider les Autochtones en situation d'itinérance et qui risquent de le devenir, car les besoins continuent de dépasser les investissements. Comme il est indiqué

précédemment, les organisations dirigées par des Autochtones sont les mieux adaptées et les mieux équipées pour élaborer et offrir des soutiens et des services aux communautés autochtones.

Nous vous remercions de prendre le temps d'examiner notre mémoire. L'ALSBL0 espère poursuivre sa collaboration avec tous les ordres de gouvernement dans le but d'élaborer des solutions novatrices et durables pour le système de logement communautaire et de veiller à ce que les communautés reçoivent un soutien équitable à long terme.

Meilleures salutations,



Marlene Coffey, MA, MAES, MCIP, RPP, PDG

i La valeur totale des logements sociaux en Ontario est estimée à 30 milliards de dollars, mais cette somme ne comprend pas tous les actifs du secteur du logement communautaire, dont les terrains, ce qui signifie que la valeur réelle du secteur est probablement beaucoup plus élevée. Voir : Bureau du vérificateur général du Canada (2017). Rapport annuel 2017, chapitre 3 (3,14). Accessible à l'adresse suivante : https://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr17/v1_314fr17.pdf

ii Statistique Canada. (2017). Les peuples autochtones au Canada : Faits saillants du Recensement de 2016. Accessible à l'adresse suivante :

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.htm>

iii Statistique Canada. (2017). Les peuples autochtones au Canada : Faits saillants du Recensement de 2016. Accessible à l'adresse suivante :

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.htm>

iv Statistique Canada. (2017). Les peuples autochtones au Canada : Faits saillants du Recensement de 2016. Accessible à l'adresse suivante :

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.htm>

v Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2019). Conditions de logement des ménages autochtones hors réserve. Accessible à l'adresse suivante : <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sf/project/cmhc/pubsandreports/socio-economic-analysis/2019/socio-economic-analysis-housing-conditions-off-reserve-aboriginal-households-69483-fr.pdf?rev=43b919dc-02a6-4b1b-a6ed-da24b8f406c6>

vi Thistle, J. (2017). Définition de l'itinérance chez les Autochtones au Canada. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance. Accessible à l'adresse suivante :

https://www.rondpointdelitinérance.ca/sites/default/files/attachments-fr/COHIndigenousHomelessnessDefinition-FR_0.pdf

vii Association du logement sans but lucratif de l'Ontario (2020). Plan pour le logement autochtone en milieux urbains et ruraux pour l'Ontario. Accessible à l'adresse suivante :

https://onpha.on.ca/Content/Advocacy_and_research/Advocacy/Indigenous_Housing_Plan/Indigenous_Housing_Plan.aspx (en anglais)

viii Résolution 61/295 de l'Assemblée générale. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. A/RES/61/295. (13 sept. 2007).

ix *Première Nation algonquine Ardoch c. Canada* (Procureur général). (2003). CAF 473. Cité comme Misquadis.

x Ville de Toronto. (2020). La Ville de Toronto demande un partenariat fédéral-provincial-municipal pour créer 3 000 logements permanents et abordables au cours des 24 prochains mois. Accessible à l'adresse suivante : <https://www.toronto.ca/news/city-of-toronto-calls-for-federal-provincial-city->



[partnership-to-create-3000-permanent-affordable-homes-over-the-next-24-months/](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]

xi Homeless Hub. (2013). Homelessness, urban Aboriginal people, and the need for a national enumeration. Accessible à l'adresse suivante :

<https://journals.library.ualberta.ca/aps/index.php/aps/article/view/19006/pdf> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]